



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Port de La Valette, 9 avril 2015

L'EASO organise un séminaire sur la protection internationale et l'acquis de l'UE en matière d'asile à l'intention des membres du Parlement marocain dans le cadre du projet IEVP

Dans le cadre du projet d'action extérieure du Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO) intitulé «Promotion de la participation de la Jordanie aux activités de l'EASO et de la participation de la Tunisie et du Maroc aux activités de l'EASO et de Frontex» ([en savoir plus](#)) et du débat programmé au Parlement marocain sur la nouvelle législation marocaine en matière d'asile, des experts de Belgique et des Pays-Bas ont proposé aux membres du Parlement marocain un séminaire sur le droit de la protection internationale et l'acquis de l'UE en matière d'asile. Le séminaire a également rassemblé des représentants de trois pays, la Jordanie, la Tunisie et le Maroc, en vue de partager des informations et des connaissances d'experts sur la situation en matière d'asile et sur le droit de la protection internationale dans la région.

Le séminaire a constitué l'occasion pour les députés marocains de renforcer leurs capacités concernant le droit de la protection internationale et de mieux comprendre les expériences européennes (en particulier celles de la Belgique et des Pays-Bas) dans le domaine du droit d'asile. Par ailleurs, les députés ont pu améliorer leur connaissance de la situation globale en matière de protection internationale et d'asile dans d'autres pays de la région, à savoir la Tunisie et la Jordanie. Les représentants du Maroc et de la Jordanie ont présenté les processus et structures internes de leurs pays dans le domaine de l'asile et de la protection internationale. La sous-commission interministérielle marocaine sur l'asile - organe chargé d'élaborer le projet de loi sur l'asile soumis au vote du Parlement - a donné un aperçu du projet de loi tel qu'il a été présenté au Parlement. Enfin, le Haut représentant du HCR au Maroc a présenté aux participants une comparaison des mécanismes de protection internationale actuellement en place dans la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord (région MENA).

Cet évènement de renforcement des capacités revêt une importance particulière pour les députés marocains, qui se préparent à la session de printemps du Parlement. C'est durant cette session qu'ils feront de la **nouvelle loi marocaine sur l'asile** l'une de leurs priorités. Le séminaire est également important pour l'EASO, vu qu'il s'agit de l'une des grandes actions auxquelles le Bureau prend part dans le cadre de la dimension extérieure du régime d'asile européen commun (RAEC) à la suite de l'adoption de la stratégie de l'EASO pour l'action extérieure en novembre 2013.

Pour toute autre information, veuillez contacter le Bureau européen d'appui en matière d'asile (M. Jean-Pierre Schembri) à l'adresse suivante: jean-pierre.schembri@easo.europa.eu



Un projet mis en œuvre
par l'EASO

Ce projet est financé
par l'Union européenne

«L'Union européenne est constituée de 28 États membres qui ont décidé de mettre progressivement en commun leur savoir-faire, leurs ressources et leur destin. Ensemble, durant une période d'élargissement de 50 ans, ils ont construit une zone de stabilité, de démocratie et de développement durable tout en maintenant leur diversité culturelle, la tolérance et les libertés individuelles. L'Union européenne a à cœur de partager ses réalisations et ses valeurs avec les pays et les peuples au-delà de ses frontières.»